

LA GARE URBAINE



29 septembre 2002

TOURNAI (Belgique – Hainaut), place Crombez.

L'actuelle gare de Tournai est l'œuvre de l'architecte Henri Beyaert (1823-1894). Elle date de 1879 et appartient au style « néo-Renaissance flamande ».

Long de 120 mètres, le bâtiment se compose d'un corps central, destiné aux

voyageurs, prolongé par deux longues ailes latérales terminées par un pavillon. L'un abritait autrefois la douane et l'autre le télégraphe et la poste. Il y avait alors dans le bâtiment central et les ailes un vestibule avec guichets, deux salles d'attente avec

buvette s'ouvrant sur la salle des pas perdus et communicant avec les quais, un bureau des bagages, un local des porteurs, les bureaux des chef et sous-chef de station, des toilettes hommes et dames accessibles par les quais, etc.

Les gares sont des édifices de conception entièrement nouvelle nés à partir du milieu du XIXe siècle du développement des chemins de fer.

Les gares comprennent deux parties : un bâtiment et des quais. Ces derniers sont couverts par une halle ou protégés par des auvents. Ils servent à l'embarquement et au débarquement des voyageurs. Le bâtiment se compose d'un corps central et d'ailes latérales, souvent symétriques, parfois clôturées par des pavillons. Il abrite un vestibule, une salle des pas perdus, une billetterie, une ou plusieurs salles d'attente, une bagagerie, divers bureaux. Dans les grandes gares s'y ajoutent des boutiques, une brasserie, un restaurant, etc. Des annexes servent d'entrepôts pour les marchandises, de hangars pour la réception et l'expédition des colis.

L'architecture des grandes gares urbaines est l'objet de recherches esthétiques. Le corps central du bâtiment domine les ailes et prend l'aspect d'une porte monumentale donnant accès à la ville. Il bénéficie d'une ornementation soignée. Celle-ci fait appel à la variété, aux formes et aux couleurs des matériaux plutôt qu'à des sculptures décoratives.